



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



DEPARTEMENT DE  
LA  
GIRONDE

**Collège de  
CADAUJAC**

250 chemin du  
Château  
33140  
CADAUJAC

**La Principale**

Téléphone : 05  
57 83 24 55  
Télécopie : 05  
57 83 24 56

**Mèl :**  
[ce.0333133b  
@ac-  
bordeaux.fr](mailto:ce.0333133b@ac-bordeaux.fr)

**Site:**  
[http://www.colle  
gecadaujac.fr/sp  
ip/](http://www.collegecadaujac.fr/spip/)

Dossier suivi  
par :  
M Kayed Adjoint  
Gestionnaire

Madame, Monsieur

## CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLEGE

La campagne des bourses nationales de collège pour l'année scolaire 2024-2025 se déroulera

**Du Lundi 2 septembre au jeudi 17 octobre 2024**

La bourse nationale de collège vous aide à financer les frais de scolarité de votre enfant inscrit au collège.

Pour savoir si vous avez droit à la bourse nationale de collège et pour estimer son montant, vous pouvez effectuer une simulation en cliquant sur le lien suivant:  
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/college/simulateur.html>

### Comment faire sa demande de bourse nationale de collège?

- 1- Si lors de l'inscription ou la réinscription de votre enfant vous avez consenti à l'étude automatique de votre droit à la bourse, aucune demande de bourse n'aura besoin d'être déposée à la rentrée :
  - Votre droit à la bourse sera étudié automatiquement à chaque rentrée scolaire, sans avoir de démarche à réaliser. L'administration reviendra vers vous lorsque votre dossier sera traité.
- 2 - Si vous n'avez pas consenti à l'étude automatique de votre droit à la bourse :
  - vous pouvez déposer une demande de bourse en ligne directement sur le portail Scolarité services avec votre compte Educonnect ou cliquer sur le lien suivant :

<http://teleservices.education.gouv.fr>

ou

- Vous pouvez déposer une demande en version papier (voir pièce jointe).

Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le service Intendance du collège.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :

**Le secrétariat de gestion Mme VIGNAU- ANGLADE :**

les lundis et jeudis de 9h à 12h de 14h à 16h30.

